



1. INTEGRER UNE DEMARCHE ECO-RESPONSABLE POUR SON EVENEMENT

Environ une vingtaine de festivals se déroulent sur le territoire du Pays Cœur d'Hérault en période estivale. De par leur vocation à rassembler beaucoup de public sur un même site (plus de 70.000 spectateurs au total chaque été, ces évènements génèrent des impacts sur l'environnement.

Le Pays Cœur d'Hérault, engagé dans une démarche de développement durable, souhaite accompagner les organisateurs de festivals à aller vers plus d' « éco-responsabilité » dans la réalisation de leurs manifestations.

En 2011, le Pays Cœur d'Hérault a initié la création d'un collectif « Eco-festivals en Pays Cœur d'Hérault ». Cette **démarche collective progressive avait plusieurs objectifs :**

- Encourager et faciliter l'engagement des festivals du territoire sur la voie d'une amélioration de leur pratique environnementale et de la diminution de leur impact écologique ;
- Favoriser le partage d'expériences entre manifestations et développer un réseau d'échanges, de savoirs, la diffusion d'informations... ;
- Contribuer à la mise en œuvre de dispositifs structurants sur le territoire : mutualisation de moyens, actions collectives, conduite d'expérimentations...

Une douzaine de festivals se sont ainsi engagés au travers d'une Charte, sur un certain nombre d'actions en faveur de l'environnement. Différents partenaires, dont l'ADEME, ont participé à la mise en œuvre de ce projet.

Cette première démarche avec les festivals permettra peut-être une généralisation progressive de l'éco-responsabilité à l'ensemble des événements organisés sur le territoire (plus de 500 manifestations par an).

◆ Les objectifs des fiches-ressources

Les fiches sont destinées à accompagner chaque organisateur dans la prise en compte pratique et concrète de l'environnement. Elles comprennent des éléments de méthode, des préconisations, des indicateurs d'évaluation, un répertoire de contacts utiles et différentes ressources.

Les fiches s'articulent autour de 5 thèmes :

TRANSPORT & HEBERGEMENT
SENSIBILISATION
ALIMENTATION
COMMUNICATION
LIEUX, TECHNIQUE ET DECORS

◆ Comment faire en pratique ?

1) Evaluer d'où on part

En premier lieu, il est nécessaire de **réaliser un état des lieux** en réunissant des données quantitatives, de façon à marquer le « point zéro » de la démarche.

Les données à collecter à minima sont :

- Nombre de festivaliers
- Budget de la manifestation
- Poids total de papier utilisé pour les documents de communication (chiffres disponibles auprès de votre imprimeur)
- Quantité de déchets triés valorisés / non valorisés
- Quantité de vaisselle lavable utilisée
- Consommation en eau / électricité / Gasoil pour les groupes électrogènes
- Nombre de repas / verres servis
- Nombre de toilettes sèches / toilettes chimiques ou raccordées au réseau

Ces données vous permettront de définir des indicateurs. Par exemple : consommation de papier par personne, taux de valorisation des déchets, consommation électrique par personne, etc.

2) Définir des objectifs et des échéances

Les résultats des données collectées dans l'étape 1 vous permettront de définir vos « faiblesses » et donc les objectifs à atteindre. Il ne s'agit pas de réaliser toutes les actions mais de définir chaque année des priorités, en fonction de la configuration de votre évènement.

Le choix des priorités peut être fait en fonction de certains paramètres :

- L'impact écologique (privilégier une action avec un impact fort)
- La difficulté de mise en œuvre (privilégier les actions simples à mettre en œuvre en termes de moyens humains et financiers)
- La capacité à sensibiliser le public sur l'action
- Le contexte local et les partenariats possibles

3) Mobiliser les bénévoles, les partenaires et le public

Il est important que la démarche soit coordonnée par une personne, mais la réussite du projet dépend de l'implication de tous. Il faut pour cela bien expliquer à l'équipe et aux partenaires les objectifs en amont, informer, former, sensibiliser.

N'hésitez pas à valoriser les actions mises en place auprès du public.

Une charte ou un règlement peuvent constituer les supports de votre action.

4) Préparer l'évaluation

Il est essentiel de mesurer la progression de sa démarche en collectant les mêmes données chaque année. La définition d'**indicateurs** en amont vous permettra de collecter les informations nécessaires au bilan des actions.

Vous trouverez dans chaque fiche thématique des exemples de données à collecter pour votre évaluation.

Ce bilan vous permettra de définir les pistes d'amélioration pour la prochaine édition.

L'évaluation est aussi un moment privilégié de motivation des acteurs impliqués.

◆ Ressources documentaires et contacts utiles

Outil d'Autodiagnostic Environnemental pour les Responsables d'Événements (ADERE)	www.evenementresponsable.org L'outil permet d'évaluer les principaux impacts environnementaux de votre événement et propose en fonction des pistes d'actions pour les réduire : il rend ainsi possible le suivi d'une progression en termes d'éco-responsabilité d'une année sur l'autre. Cet outil peut être utilisé comme point de départ de votre démarche.
Charte d'engagement responsable des Eco-festivals en Pays Cœur d'Hérault	Disponible auprès du Pays Cœur d'Hérault et par Internet sur www.coeur-herault.fr/culture-et-patrimoine
Mon projet responsable	www.monprojetresponsable.org Ressources pour inscrire votre projet dans une démarche environnementale (fiches-conseils, annuaire, ressources documentaires...).
ADEME Languedoc-Roussillon	www.ademe.fr/languedoc-roussillon Résidence Antalya - 119 avenue Jacques Cartier 34965 MONTPELLIER Cedex 2 Tél : 04 67 99 89 79 E-mail : ademe.languedoc-roussillon@ademe.fr
Le Collectif des festivals engagés pour le développement durable et solidaire en Bretagne	http://www.lecollectifdesfestivals.org
AER Plateforme d'accompagnement des festivals éco-responsables en PACA	http://plateforme-aer.fr/ La plateforme AÉR, portée par l'Arcade (Agence régionale des arts du spectacle), et créée à l'initiative de l'ADEME et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est un outil dédié au partage d'expérience, à la valorisation et à l'accompagnement des démarches éco-responsables mises en œuvre par les événements culturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le site internet rassemble de nombreuses ressources.

Afin d'améliorer et de faire évoluer cette fiche, toute suggestion ou demande d'ajout est bienvenue.

Pour toute information complémentaire

Pays Cœur d'Hérault
Mission Développement culturel
Magali LEON-PHILIP & Valérie AFFRE
04 67 44 44 46
culture@coeur-herault.fr
www.coeur-herault.fr/culture-et-patrimoine